CRPMNA

COMITE REGIONAL DE PENTATHLON MODERNE DE NOUVELLE AQUITAINE

Pentathlète éco-responsable



















TABLE DES MATIERES

4 CHARTE BONNE CONDUITE ÉCOLOGIQUE

Nos engagements pour un sport et une société écologiquement, socialement et économiquement responsable et durable.

8 CO-VOITURAGE ET TRANPORT COMMUN

Parce que nous nous déplacerons plus de la même manière et à la même fréquence, parce que les besoins et les préoccupations changes, les acteurs du pentathlon moderne doivent anticiper les évolutions en construisant le développement (durable) du sport de demain.

9 RECUPERATION DECHETS & TRI SELECTIF

Réduire la production de déchets lors des manifestations sportives reste un défi pour les clubs de sport en France. Nous devons prendre en compte que notre sport ne doit pas poluer notre environnement.

10 MATERIEL DURABLE ET REPARABLE

Prendre en compte la notion de durabilté et de réparabilité de nos équipements. Louer le matériel pour éviter des achats inutiles.



WWW.CRPMNA.FR



CHARTE BONNE CONDUITE ÉCOLOGIQUE

Parce que même le plus petit geste compte et peut tout changer.

Un développement non durable de la société et ses conséquences (réchauffement climatique, désordres sociaux) constitue une menace pour le sport et la pratique du sport ne peut se concevoir que lorsque les besoins fondamentaux des hommes et des femmes sont satisfaits. Le développement durable est une condition sine qua non de la durabilité du sport. le CRPMNA souhaite mobiliser l'ensemble des licenciés de sa région autour de six grands objectifs qui constituent autant d'engagements pour un sport et une société écologiquement, socialement et économiquement responsable et durable.

En adhérant volontairement à cette charte, chaque signataire témoigne de son engagement à « agir pour le bienêtre des générations actuelles en préservant celui des générations futures ». Ainsi nous ferons vivre les valeurs olympiques et pourrons contribuer à un développement durable du sport et de notre société.

PREMIER OBJECTIF:

Améliorer la contribution du pentathlon moderne aux politiques de Développement Durable.

 Inscrire le Développement Durable dans les statuts et règlements des organisations sportives, désigner des responsables développement durable, mettre en place des commissions, publier chartes, déclarations.

Associer les pratiquantes et les pratiquants (notamment les jeunes), les partenaires publics et privés, les acteurs économiques à la définition, la conduite, l'évalution des politiques sportives.

- Conduire les politiques sportives de manière écoresponsables et durables, adopter les plans d'action correspondants, les doter de moyens.
- Développer des systèmes de contrôle de l'application des mesures décidées et notamment de la charte, mettre en œuvre des démarches de progrès et de qualité, publier des bilans des réalisations.

DEUXIÈME OBJECTIF :

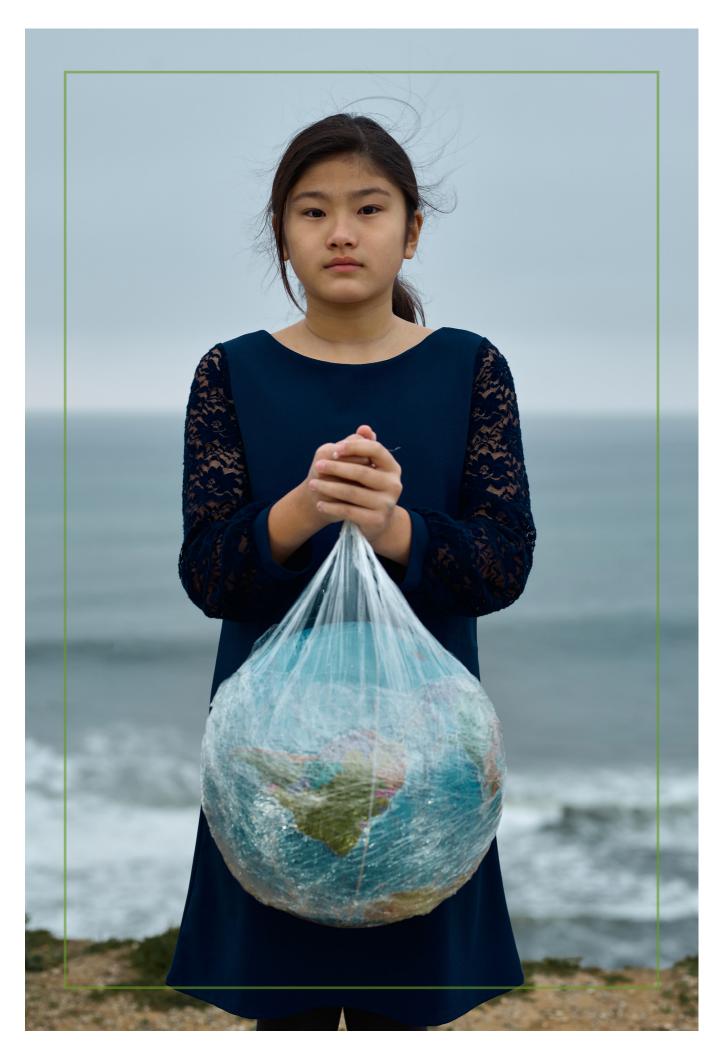
Renforcer la contribution du sport à l'éducation, l'épanouissement des hommes et des femmes. Contribuer à la formation au développement durable.

- Promouvoir les valeurs olympiques comme contribution du sport à la formation de tous : amitié, solidarité, excellence, respect, fair-play, lutte contre la violence dans et autour du sport.
- Organiser les activités et les équipements pour rendre effectif le droit au sport pour tous.
- Permettre à chacun d'atteindre son excellence sportive et aux meilleurs d'exercer leur activité au plus haut niveau.
- Contribuer à la formation, l'éducation au Développement Durable : communiquer sur ce thème (revues, documents, colloques, internet, ...), former les pratiquants et les cadres (contenus adaptés dans les formations et programmes pédagogiques), mobiliser les personnalités du sport pour qu'ils apportent leur notoriété au service du Développement Durable.

TROISIEME OBJECTIF:

Lutter contre les changements climatiques, promouvoir la sobriété énergétique.

 Repenser l'organisation des activités pour minimiser la production de gaz à effet de serre. Veiller à limiter les déplacements lors de l'établissement des calendriers et le choix des lieux d'implantation des équipements et













manifestations. Privilégier les activités à bilan carbone neutre.

- Favoriser des modes de déplacements performants et respectueux de l'environnement.
- Conduire des bilans carbone des organisations et activités. Adopter les mesures correctives adéquates.
- Favoriser les nouvelles technologies (vidéo, téléconférence, ...) qui rendent inutiles les déplacements des personnes.
- Conduire des programmes d'économie d'énergie et des ressources. Privilégier les ressources renouvelables.

QUATRIÈME OBJECTIF :

Protéger et valoriser ses lieux d'exercice sportifs. Promouvoir des comportements sportifs durables et responsables.

- Développer des programmes de formation, d'éducation, d'information à l'environnement dans les programmes des pratiquants, éducateurs et dirigeants. Lancer desprogrammes d'études et des recherches pour alimenter ces travaux.
- Changer les habitudes des sportifs, promouvoir les gestes utiles, les « démarches éco participatives ».
- S'impliquer dans une gestion respectueuse des sites, des paysages et de la nature, adapter les activités aux contraintes environnementales, au respect de la biodiversité.
- Promouvoir un mode de gestion exemplaire des associations sportives : économiser les ressources naturelles (achats de produits recyclés), déchets (les limiter en amont, les traiter en aval), recycler les matériels sportifs.

CINQUIÈME OBJECTIF :

Prendre en compte l'environnement et le développement durable à toutes les étapes de la planification, la réalisation et l'utilisation des équipements, des manifestations et des matériels.

 Manifestations : concevoir et gérer les manifestations de manière responsable et durable, élaborer des cahiers des charges adaptés. «Renforcer la contribution du pentathlon moderne à une économie durable et solidaire»

- Équipements (neuf et réhabilitation) : Concevoir et répartir les équipements pour améliorer leur contribution à un aménagement équilibré du territoire.
- Matériels : mettre en œuvre des politiques d'achat éco responsables, allonger la durée de vie des matériels (réutilisation, ...), traiter les matériels sportifs en fin de vie (recyclage, destruction contrôlée, ...).

SIXIÈME OBJECTIF :

Renforcer la contribution du pentathlon moderne à une économie durable, à la solidarité sportive internationale et à la paix dans le monde.

- · Organiser les activités sportives de manière à laisser un héritage positif et durable pour les territoires et les populations (retombées économiques positives, réhabilitation et revitalisation de sites, sensibilisation accrue à l'environnement, politiques et mesures environnementales améliorées, emplois, ...). Développer des emplois de qualité dans le sport. Les pérenniser.
- Tenir compte dans les politiques d'achat, dans les échanges, des droits fondamentaux de la personne (achats responsables et équitables, travail des enfants, ...).
- Multiplier les actions de coopérations sportives et de solidarités internationales. Les organiser dans le sens du co-développement et de la paix dans le monde.

Echange d'équipements sportifs. Réhabilitation de matériaux et d'objet. Entraide et démarches écoparticipatives. Sont des exemples qui permetrons de mieux consommer



Nos modes de vie engendrent des émissions de gaz à effet de serre (GES) en quantités largement supérieures à ce que la planète peut absorber.

Ces GES supplémentaires s'accumulent dans l'atmosphère et retiennent plus de chaleur qu'à l'état naturel. Cela provoque le réchauffement de l'atmosphère et dérègle les climats.

En France, les transports sont à l'origine de 26% des émissions de gaz à effet de serre, soit +14% depuis 1990¹...

Notre volonté est de favoriser l'utilisation de mode de transport ayant un impact sur l'environnement réduit.

Concrètement nous voulons inciter le covoiturage en mettant en place des outils de communication (site dédié), faciliter l'utilisation des modes de transport tels que le vélo, roller, marche ou collectifs (tramway, bus) en affichant les plans des pistes cyclables et des transports en commun avec leurs horaires.

Nous souhaitons aussi mutualiser les véhicules des clubs voisins (pour les particpants et le matériel) lors des championnats régionaux et nationaux.

Lors d'organisation d'évènements nous prioriserons les lieux ou l'accès par les transports en commun est aisé et nous informerons les participants dès l'inscription sur les possibilitées d'accès au site (hebérgement et/ oucompétition) par des transports collectifs. Pendant la manifestation, si des trajets sont à prévoir, nous nous efforcerons de mettre en place des navettes collectives.

BON A SAVOIR

les frais engagés par les entraîneurs, éducateurs ou arbitres strictement au titre de leur activité bénévole, ainsi que ceux supportés par autres personnes bénévoles de l'association, y compris les dirigeants, susceptibles d'ouvrir droit à l'avantage fiscal, par exemple pour les déplacements réalisés lors du transport gratuit des joueurs sur le lieu de leur activité sportive. S'agissant de la prise en compte de leurs frais, les bénévoles peuvent soit en demander le remboursement à l'association, soit y renoncer expressément et bénéficier de la réduction d'impôt

1 Source : ADEME

LIMITATION DES DECHETS & TRI SELECTIF

Chacun de nous produit 590 kg de déchets par an. C'est deux fois plus qu'il y a 40 ans.

La France est le 1er pays en Europe et le 4ème au monde à consommer des articles de sport et de loisirs. La chaine de production de ces articles n'est pas sans incidence pour la planète: leur fabrication etleur acheminement demandent des ressources et de l'énergie, et lorsqu'ils ne servent plus, ils deviennent des déchets à traiter.

Il existe des pratiques qui contribuent à réduire ces déchets : le réemploi et la vente d'occasion permettent d'offrir une nouvelle vie à un produit.

PROMOUVOIR L'EAU DU ROBINET ET SUPPRIMER LES BOUTEILLES PLASTIQUES

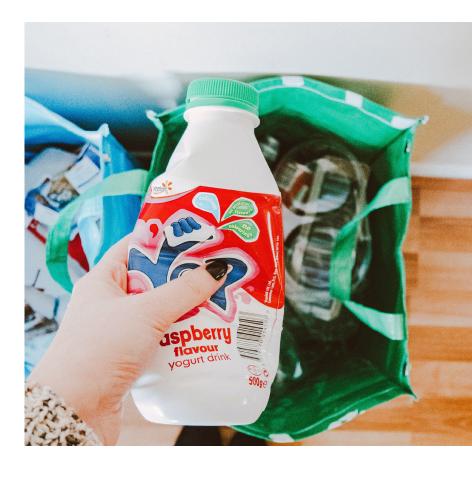
La consommation de l'eau en bouteille est responsable de nombreux déchets plastiques qui polluent les océans.

1 million de bouteilles plastiques sont produites chaque minute dans le monde.

En France, 25 millions de bouteilles en plastique sont jetées chaque jour et seulement 49% d'entre elles sont recyclées. Elles polluent le plus souvent les écosystèmes marins et nuisent à la vie sous-marine.

L'estimation de la durée de vie d'une bouteille en plastique est de 450 ans à... l'infini ! Un désastre écologique...

Contrairement aux bouteilles d'eau en plastique, la gourde en inox est écologique, réutilisable et peut être utilisée de nombreuses années!



LIMITER LES IMPRESSIONS

Pour la communication, il faut se demander si ce que l'on souhaite imprimer va être utilisé plus d'une seule fois. Dans le premier cas, il vaut mieux imprimer l'information et l'afficher dans un endroit accessible et pertinent, pour éviter qu'une pièce jointe lourde envoyée soit téléchargée plusieurs fois, le numérique ayant un impact écologique considérable. Sinon, préférer les emails à l'impression.

INCITER AU TRI SELECTIF

Mettre en place une collecte sélective des déchets multi-flux (Ordures ménagères, Emballages, Papier) sur l'événement, sur un mode dynamique, via des outils d'information et de sensibilisation dédiés sur la prévention des déchets et les consignes de tri à respecter ainsi que du matériel de collecte adéquate.

Mise en œuvre d'actions de sensibilisation au tri et au recyclage via des animations adaptées sur un mode ludo-pédagogique et des outils informationnels.

Diffusion grande échelle de kits pédagogiques dédiés sur la prévention des déchets et leur valorisation, à destination des clubs de pentathlon moderne de la région Nouvelle Aquitaine.



Prêt du matériel Laser-Run à des structures UNSS durant la crise sanitaire afin de permettre à un maximum de personne de pratiquer une activité physique.

Location et journée découverte pour plusieurs associations et collectivités



Notre partenaire Concept Laser-Run s'est engagé à récupérer les batteries de ces équipements afin de les mettres dans le bon circuit de retraitement des déchets

MATERIEL DURABLE ET REPARABLE

Les équipements sportifs du pentathlon moderne sont couteux et leur utilisation reste en majorité des cas cantonné aux seuls pratiquant dans des clubs. Afin de permettre à un plus grand nombre de personne de pouvoir s'exercer aux disciplines du pentathlon le comité régional a établi une stratégie de prêt à nos partenaires et de location à d'autres associations ou collectivitées.

Nous veillons a ce que nos partenaires équipementiers prennent des engagement dans la réparabilité et la durabilité des fournitures que nous achetons.



BARRE DE CÉRÉALES SPÉCIALE SPORTIF

viehealthy.com







INGREDIENTS/ POUR 10 BARRES DE CÉRÉALES

- ♦ 170 grammes de flocons d'avoine
- ♦ 100 grammes de sirop d'agave
- ♦ 150 grammes de compote de pommes sans sucre ajouté
- ♦ 30 grammes d'amandes et noisettes concassées
- ♦ 40 grammes de chocolat noir en pépites

Préchauffer le four thermostat 6-7

Dans une poêle, faire légèrement toaster les amandes et noisettes. Veillez à les dorer légèrement et à ne pas les brûler!

Dans une casserole, chauffer l'huile de coco avec le sirop d'agave.

Dans un saladier, mettre les flocons d'avoine et y ajouter le mélange huile de coco et sirop d'agave. Bien mélanger.

Y ajouter les noisettes et les amandes, puis le chocolat. Mélanger.

Dans un moule en silicone carré ou rectangulaire (type plat à brownie), verser la pâte en tassant bien avec le dos d'une cuillère.

Enfourner pour environ 20 minutes.

Sortir du four, découper la pâte en 10 barres de tailles régulières, mais ne pas encore les démouler.

Remettre au four pour environ 10 minutes.

Sortir du four. Lorsque la préparation a refroidi, sortir les barres du moule.

Les conserver dans du papier cuisson ou dans une boîte hermétique.



NOS PARTENAIRES

Nous souhaitons remercier tous nos partenaires pour leur soutien.









